

# Rapport de gestion

2021

## Rapport de gestion de l'organe d'administration à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SA Whitestone Group

### Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 3:5 du Code des Sociétés et as-sociations, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion sur l'exercice compris entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021 et portant tant sur les comptes statutaires ainsi que sur les comptes consolidés de la société.

Conformément à l'article 3:6 du Code des Sociétés et as-sociations et aux statuts, nous soumettons à votre appro-bation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, ainsi qu'un projet de répartition du bénéfice.

### 1 Événements marquants de l'année 2021

#### Prise de contrôle d'Evadix par Whitestone Partners

Le 10 février 2021, Whitestone Partners SRL a acquis de gré à gré des enfants de feu M. Pascal Leurquin 2.060.960 actions au prix de 0,13 EUR par action, repré-sentant 68,62% du capital d'Evadix SA. Conformément aux prescrits des articles 50 et 57/2 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition, Whitestone Partners a effectué au même une Offre Publique d'Acquisi-tion sur tous les titres avec droit de vote ou dominant accès au droit de vote émis par Evadix, et qui n'étaient pas encore en sa possession, soit 942.565 actions.

Au terme de la période initiale d'acceptation ayant pris fin le 21 mai 2021, Whitestone Partners a acquis 322.232 actions supplémentaires, portant sa participation dans le capital de ce dernier à 2.383.192 actions, c'est-à-dire 79,35% du total des actions à la date du 28 mai 2021.

#### Fusion entre Whitestone Partners et Evadix permettant la création de « Whitestone Group »

A la suite de l'OPA, les conseils d'administration d'Evadix et de Whitestone Partners ont déposé le 29 juin 2021 un projet de fusion par absorption au terme de laquelle l'intégralité du patrimoine actif et passif de

Whitestone Partners, sans exception ni réserve, serait transféré à Evadix, conformément aux articles 12:25 et suivants du CSA..

Le 24 septembre 2021, les assemblées générales extraor-dinaires d'Evadix et de Whitestone Partners ont approuvé la fusion, et l'ensemble des éléments de l'actif et du pas-sif de Whitestone Partners ont été repris dans la comp-tabilité d'Evadix à la valeur à laquelle ils figuraient dans les comptes de Whitestone Partners au 30 juin 2021 à 23 heures 59 minutes. La fusion a entraîné également l'émis-sion de 114.857.686 nouvelles actions, qui ont été attri-buées aux actionnaires de Whitestone Partners. La fusion a également impliqué la création d'une réserve indisponible, conformément à l'article 7:217, §2 du CSA, en raison des 2.383.192 actions propres acquises dans ce contexte. Dans le cadre de la fusion, il a été prévu que les opérations de Whitestone Partners seront considérées, du point de vue comptable et des impôts directs, comme accomplies pour le compte d'Evadix à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

A l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2021, les actionnaires d'Evadix ont, entre autres, approuvé la modification de la dénomination en remplaçant la dénomination « Evadix » la dénomination « Whitestone Group » et la modification de l'objet de social. Par ailleurs, celle-ci a approuvé le regroupement par 100 des actions.

#### Placement Privé

Le 6 décembre 2021, dans le cadre du capital auto-riisé, Whitestone Group a augmenté son capital au moyen d'un placement privé de 759.013 nouvelles actions ordi-naires à un prix d'émission de EUR 10,54 par action. La so-ciété a ainsi levé un montant de EUR 7.999.997,02, prime d'émission incluse, et le capital est représenté au total par 1.937.625 actions. Cette augmentation de capital a été ré-alisée dans le cadre du capital autorisé lors de l'AGE du 24 septembre 2021 et donc en supplantant le droit de suscrip-tion préférentielle.

### 2 Rapport d'activité

Au cours de l'année 2021, cinq investissements ont été réalisés pour renforcer les quatre pôles d'activités de Whitestone Group que sont les services financiers, les ma-tériaux composites, le data management & solutions et l'environnement.

La première opération, finalisée en janvier, fut l'acquisition de Gold & Forex International (GFI), au travers du Special Purpose Vehicle (SPV) GFIN détenu à 52,2% par Whites-tone Group. Situé à Bruxelles, GFI est le premier négociant en or d'investissement, métaux et devises en Belgique. Ses contreparties sont tant des particuliers que des pro-fessionnels.

La deuxième opération fut la participation à deux nou-velles levées de fonds effectuées par Newtree Impact (NI). La première en mars pour un montant de 128.380 EUR et la seconde en septembre pour 100.000 EUR. Suite à ces deux opérations, le pourcentage de notre participation est passé de 8,02% à 8,57%. Le montant total investi depuis notre entrée au capital passe ainsi à 465.880 EUR. La mis-sion de cette société d'investissement est de combattre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>, dont l'agriculture et l'alimentation sont des contribu-teurs importants (déforestation, émissions de méthane du cheptel...). Plus précisément, les secteurs d'investisse-ments visés sont l'Agritech, le Foodtech et le Foodwaste.

La troisième opération fut le rachat par la JV Treestone de 93% de la société Alima-TIM basée à Pepinster, mais sans l'activité aluminium et la partie immobilière, pour renforcer ses activités dans les matériaux composites et mettre un pied dans l'usage.

La quatrième opération fut l'entrée à hauteur de 23,38% au capital de Freeedily par le rachat d'une partie des actions détenues par le fonds Internet Attitude au mois d'octobre et par certains actionnaires historiques en décembre. L'in-vestissement total s'éleva à 2.462.295 EUR dont une partie a été financée par de la dette bancaire (700.000 EUR à taux fixe sur 7 ans). Cette société basée à Nivelles compte près de 7 millions de Belges dans sa base de données, clients de chaînes comme Intermarché, Media Markt, Medi-Market, ou encore Trafic.

La cinquième opération, et la dernière à avoir été initiée en 2021, fut la participation à l'augmentation de capital d'EMAsphere fin décembre, opération finalisée juridiquem-ent en janvier 2022, à hauteur de 2,3 millions EUR pour monter de 1,48% à 9,89% du capital. Cette scale-up basée à Louvain-la-Neuve compte près de 60 collaborateurs et 7.000 clients (PMEs et fiduciaires) en Belgique, France et Grand-Duché de Luxembourg qui utilisent ses tableaux de bord comptables, financiers et opérationnels accessibles sur un mode SaaS (Software as a Service).

Ces cinq opérations représentent un investissement en ca-pital de près de 5,7 millions EUR. Elles complètent les opé-rations réalisées au niveau du capital de la société décrites dans le point précédent.

### 3 Comptes consolidés et statutaires

Il est important de noter au 31 décembre 2021 que les comptes consolidés ne comprennent que les résultats des six derniers mois de l'année des sociétés intégrées glo-balement, proportionnellement ou mises en équivalence dans la mesure où la fusion d'Evadix SA avec Whitestone Partners SRL est intervenue avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Un tableau sur la méthode de consolidation se trouve ci-après à la fin dans l'annexe sur les comptes consolidés.

Par ailleurs, des éléments exceptionnels one off ont un im-pact négatif sur le résultat du Groupe. A côté de cela, il faut savoir que les comptes consolidés annulent les flux cash internes qui servent à rembourser des dettes d'acquisition. Les chiffres clés sont les suivants pour 2021 :

AU 31/12/2021: EUR	
Ventes & Prestations	83.882.528
EBITDA (hors non récurrents)	110.056
Résultat d'exploitation (EBIT)	-535.899
Résultat consolidé par du groupe	-1.210.152
Capitaux propres	12.859.247
Dettes financières	6.482.151
Liquidités (inclus actions propres)	6.661.219

## 4 Événements intervenus après la clôture au 31 décembre 2021

### Levée de fonds propre dans le cadre d'un placement privé

Le 24 janvier 2022, Whitestone Group SA a réalisé une augmentation de capital, dans le cadre du capital autorisé, au moyen d'un placement privé de 340.750 nouvelles actions ordinaires à un prix d'émission de 10,54 EUR par action. Le montant récolté s'élève à 3.591.505 EUR, prime d'émission incluse. Cette augmentation de capital a été réalisée dans le cadre du capital autorisés de l'AGE du 24 septembre 2021 et donc en supplantant le droit de souscription préférentielle.

### Augmentation de capital de Newtree Impact

Le 14 avril 2022, Newtree Impact a réalisé une nouvelle levée de fonds à hauteur de 4 millions EUR. En invitant à la table de nouveaux investisseurs dont Noshag et IMBC Spinnova, ce tour permettra à la holding de renforcer ses investissements dans des sociétés alimentaires et agricoles innovantes qui apportent des réponses mondiales, mesurables et positives à la crise climatique.

AU 31/12/2021: EUR	
Ventes & Prestations	87.535
EBITDA	-558.289
Résultat d'exploitation (EBIT)	-578.038
Résultat net	-454.387
Capitaux propres	11.967.700
Dettes financières	0
Liquidités (inclus actions propres)	3.650.665

Les éléments à mettre en avant sont les suivants:

- le chiffre d'affaires provient principalement de la refacturation de prestations intra-groupe avec Whitestone Partners Srl;
- la majorité des coûts est liée à des prestataires externes dans le cadre des opérations capitalistiques (CPA sur Evadix, fusion avec Evadix, levées de fonds)

Les comptes statutaires se trouvent à la fin du rapport de gestion.

### Risques liés au départ des dirigeants de la société ou des sociétés du portefeuille

Afin d'atteindre ses objectifs, Whitestone Group dépend en grande partie de l'expérience, du dévouement, de la réputation, des compétences de négociation et des réseaux de l'équipe entrepreneuriale et expérimentée qui dirige les sociétés du portefeuille. Les membres de cette équipe sont un actif essentiel. Le départ d'un ou plusieurs membres de celle-ci et la perception négative de cette perte par le marché ou le secteur pourrait impacter négativement les activités et les résultats du groupe. En outre, celui-ci peut éventuellement éprouver des difficultés à

recruter des employés qui conviennent, tant pour l'expansion de ses activités que pour le remplacement des employés qui décident de partir. Par ailleurs, la rétention ou le recrutement des employés peut entraîner des coûts substantiels en termes de salaires et autres mécanismes d'intéressement.

### Risques liés aux opérations des sociétés détenues en portefeuille

Bien que les membres du management de Whitestone Group soient des professionnels expérimentés, le succès des investissements repose notamment sur la performance des sociétés détenues en portefeuille. La valorisation initiale de l'opportunité d'investissement ou la valorisation des investissements additionnels est complexe et, de ce fait, la valorisation réalisée par le groupe peut ne plus être appropriée à un moment donné. De plus, la société détenue en portefeuille peut avoir pris, dans le passé, des mesures qui n'ont pas été portées à sa connaissance ou publiées de façon adéquate durant la procédure de due diligence. Par ailleurs, la direction de la société détenue en portefeuille peut prendre des mesures affectant négativement ses activités qui n'ont pas été portées à la connaissance de Whitestone Group. De même, les risques identifiés peuvent ne pas être totalement ou correctement couverts par les déclarations, les garanties ou les indemnités de la documentation d'investissement ou d'acquisition. Si un tel risque se concrétise, cela peut provoquer une perte de valeur imprévue, partielle ou totale, au niveau de la société détenue en portefeuille concernée et impacter les revenus et la situation financière du groupe.

### Risques liés à la concurrence

Whitestone Group opère dans un environnement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel évoluent d'autres sociétés holding d'investissement, des fonds de private equity, ou autres acteurs opérationnels soutenant gérer eux-mêmes les opérations des sociétés qu'ils acquièrent. Certains acteurs de ce marché peuvent préférer offrir des prix supérieurs, pour un même actif, qu'à dégrader le retour sur investissement souhaité pour cet actif. Le groupe mettra en œuvre ses meilleurs efforts pour éviter d'aller au-delà de ce qui lui semble raisonnable en termes de prix d'acquisition et maintenir une position concurrentielle solide et différenciée. Si elle n'est pas en mesure de conserver cette position, cela pourrait avoir un effet défavorable sur son activité, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses perspectives.

### Risques particuliers liés aux opérations avec financement externe, aux hausses des taux d'intérêts et aux éventuelles difficultés de refinancement

Whitestone Group n'ayant aucune dette financière statutaire, elle n'est pas exposée aux risques de refinancement de cette dernière ni à la hausse des taux d'intérêts. Au sein du groupe, l'emprunt externe est localisé directement dans les sociétés opérationnelles ou est porté par une société intermédiaire dédiée à la détention de la participation. L'emprêttement au niveau des sociétés opérationnelles et intermédiaires est constitué de lignes de crédit, de dettes bancaires ou de dettes privées (prenant la forme d'obligations ou de crédit vendeur).

Lorsqu'un financement externe est mis en place en vue d'une acquisition ou de la détention d'une participation, celui-ci consiste en général en un emprunt bancaire porté par une société intermédiaire, généralement dédiée à la détention de la participation. L'emprunt bancaire est ensuite remboursé par les cash-flows nets de la société (principalement les dividendes). Bien que l'existence d'un emprunt bancaire permette d'améliorer le rendement de l'investissement, ces opérations peuvent être affectées négativement par la hausse des taux d'intérêts ou de la détérioration de la situation de la société détenue en portefeuille, de son secteur d'activité ou de sa capacité à générer des revenus. Cela signifie qu'il existe, pour certaines des sociétés détenues en portefeuille, des risques liés à une hausse des intérêts et/ou au refinancement lorsque les emprunts existants à taux fixe arrivent à échéance et doivent être refinancés ou lorsque les emprunts sont à taux flottant. Si un tel risque se matérialise, cela pourrait avoir un effet négatif sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives du groupe.

### Risques liés à la détention de participations minoritaires

Compte tenu de sa politique d'investissement, Whitestone Group peut acquérir des participations dans les sociétés dans lesquelles il investit en tant qu'actionnaire minoritaire. Bien que le groupe veuille à obtenir, dans lesdites sociétés, des clauses de protection de son investissement via des pactes d'actionnaires, il est possible que le groupe n'ait pas accès, au sein de ces sociétés, à toute l'information utile et nécessaire dans le cadre de sa stratégie d'investissement. Il se peut également que le groupe ne puisse exercer une influence sur les décisions prises au sein de ces sociétés, ce qui pourrait influencer la valeur de

ses participations dans ces sociétés ou rendre une cession plus complexe. De plus, il est possible que les actionnaires majoritaires de ces sociétés aient des intérêts contraires ou divergents de ceux de Whitestone Group. Ces éléments sont susceptibles d'impacter la valorisation des sociétés concernées et/ou les revenus récurrents générés par cette dernière.

**Risques liés à la liquidité et à l'absence de liquidité des participations détenues**

Avec une trésorerie positive et un endettement nul, Whitestone Group n'est pas exposé, à son niveau, aux risques du financement par la dette. Il reste cependant vigilant afin de s'assurer que les sociétés qu'il détient en portefeuille et finance par la dette dégagent des marges suffisantes et ne contractent pas de dettes pouvant excéder leur capacité de remboursement en temps normal. Le portefeuille du groupe comprend néanmoins des investissements généralement à haut risque, non garantis et non cotés, donc illiquides.

La réalisation de revenus récurrents et/ou plus-values sur ces investissements est incertaine, elle peut être lente à concrétiser et faire l'objet de restrictions légales et contractuelles pendant certaines périodes (par exemple, lors d'une période d'incapacité, de standstill, de clôture, etc.). Ces plus-values dépendent, entre autres, de l'évolution des résultats de la société en portefeuille concernée, de la situation économique générale, de la disponibilité des acquéreurs et du financement, ainsi que de la réceptivité des marchés financiers pour les introductions en bourse (IPO). Par conséquent, la nature illiquide de ces actifs présente un risque pour les résultats et la génération du flux de trésorerie du groupe. En outre, celui-ci ne maîtrise pas toujours le calendrier ou l'évolution du processus de vente, ce qui peut éventuellement mener à un rendement sous optimal. Si un tel risque se concrétise, cela pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives du groupe.

**Risques liés aux conditions économiques, politiques et sociales**

Les sociétés dont des participations sont détenues en portefeuille par Whitestone Group sont exposées aux risques spécifiques liés au secteur dans lequel les dites sociétés opèrent. Ces risques sont gérés au niveau de la société concernée. Les fluctuations dans la conjoncture économique, tout comme tous les autres risques auxquels

sont soumises ces sociétés, ont un impact potentiel sur les résultats des participations, et par conséquent également sur la valorisation de ces participations sur le bilan du Groupe. Dans les cas les plus extrêmes, une société détenue en portefeuille par le groupe peut faire faillite, entraînant une perte totale de l'investissement de celui-ci dans cette société. Étant donné que le groupe dispose d'un portefeuille diversifié, réparti entre différentes participations avec des activités dans différents secteurs, l'impact des fluctuations dans la conjoncture économique peut être différent. Des circonstances économiques, politiques et sociales complexes peuvent non seulement avoir une influence défavorable sur la valorisation du portefeuille existant du groupe, mais également sur la quantité et la qualité des nouvelles opportunités d'investissement disponibles et sur les possibilités de sortie pour les participations existantes (et par conséquent sur la génération de liquidités). De tels changements des conditions économiques, politiques et sociales pourraient détériorer de manière importante les activités, la situation financière, les cash-flows et les perspectives du groupe et impacter ainsi le prix des actions.

**6**

**Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société**

Au-delà des « Risques & Incertitudes » détaillés ci-dessus, les facteurs de nature géopolitique, économique et financier suivants sont susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société et de ses participations :

- Inflation et donc hausse des taux d'intérêts
  - hausse des coûts (salaires, énergie, matières premières)
  - baisse de la consommation (confiance et pouvoir d'achat)
  - guerre en Ukraine
  - (re)confinement en Chine avec un impact sur les chaînes d'approvisionnement
  - accès au crédit (bancaire) plus cher/difficile
- Grâce aux business models des principales participations basés sur les revenus récurrents et du pricing power, les investissements résistent bien pour l'instant à ces facteurs négatifs. Gold & Forex International est même parvenu à en bénéficier en affichant un chiffre d'affaires record en mars et un excellent premier trimestre.

**7**  
**Activités en matière de recherche et développement**

Étant un holding financier, Whitestone Group n'a pas d'activité directe de R&D. Certains de ses participations en ont cependant une et en particulier celles actives dans le secteur du Data Management & Solutions.

**8**

**Instruments financiers**

Whitestone Group n'utilise pas d'instruments financiers.

Elle-même n'est pas exposée à des risques de crédit et à des risques de recouvrement de créances. Ses participations le sont néanmoins. Cela représente un risque de ne pas être payé pour des prestations effectuées mais qui est limité car aucune dette elles ne dépend de manière trop importante à un seul client. Le paiement des créances est également suivi de près. Les montants les plus importants se trouvent chez GFI mais un paiement à l'avance est exigé avant tout achat/livraison d'or ou de devises.

Depuis son introduction en bourse (au travers de l'opération de fusion absorption inversée de Whitestone Partners et Evadix), le groupe a conclu un contrat de liquidité avec Degroof Petercam via lequel cette dernière peut favoriser la liquidité des transactions en acquérant et en vendant des actions de la société.

**9**  
**Modification des statuts**

À l'occasion de l'opération de fusion lors de l'AGE en date du 24 avril 2021, les statuts ont été modifiés. Les principales modifications ont porté sur :

- l'objet social ;
- le capital autorisé ;
- l'acquisition par la société de ses propres actions ;
- l'introduction d'un droit de vote double (après deux ans de détention au nominatif) ;
- le regroupement des actions (par 100).

**11**  
**Prestations exceptionnelles et missions particulières du commissaire et prestations effectuées par les collaborateurs du commissaire**

Le conseil d'administration confirme que des prestations exceptionnelles ont été effectuées durant l'exercice écoulé par le commissaire et ses collaborateurs. Ces missions ne prennent ni le caractère d'assistance en matière fiscale ni de mission complémentaire prohibée par la loi. L'intervention du Cabinet RSM a été rendue obligatoire par l'opération de fusion ainsi que dans le cadre de la suppression du droit de suscription préférentielle lors de l'augmentation de capital de décembre dernier.

**12**  
**Informations à insérer en vertu du code des sociétés**

À l'occasion de la fusion entre Evadix et Whitestone Partners SRL (la « Fusion »), le Conseil a mis en œuvre la procédure en conflits d'intérêts prévue par l'article 7:96 du CSA : les administrateurs qui avaient un intérêt direct ou indirect de nature patrimoniale opposé aux décisions relatives à la Fusion (à savoir Messieurs Frédéric Pouchain et Olivier Protte, actionnaires également de Whitestone Partners), ont informé les autres administrateurs et se sont abstenus de participer aux délibérations concernant la Fusion. En pratique, cela signifie que la décision de soumettre la Fusion aux actionnaires de Whitestone appartenait aux administrateurs indépendants d'Evadix. Cette même procédure a été suivie lors de la désignation de Horsify SRL, représentée par Monsieur Frédéric Pouchain, comme délégué à la gestion journalière.

## Comptes Consolidés au 31/12/2021 (EUR)

Bilan Consolidé		CODES	2021
ACTIF		21.044.076	
<b>Actifs Immobilisés Elargis</b>	<b>20/29</b>	<b>12.063.576</b>	
Frais d'établissement	20	0	
Immobilisations incorporelles	21	94.567	
Ecart de consolidation positifs	9920	6.612.689	
Immobilisations corporelles	22/27	1.424.858	
Terrains et Constructions	22	1.062.505	
Installations, machines et outillage	23	118.789	
Mobilier et matériel roulant	24	52.197	
Autres immobilisations corporelles	26	191.367	
Immobilisations financières	26	3.331.462	
Sociétés mises en équivalence	9921	884.225	
Autres entreprises	284/8	3.047.237	
<b>Actifs Circulants Restreints</b>		<b>8.980.501</b>	
Stocks et commandes en cours	3	1.277.024	
Créances à un an au plus	40/41	989.131	
Créances commerciales	40	888.577	
Autres créances	41	100.554	
Placements de trésorerie	50-53	375.950	
Valeurs disponibles	54/58	6.285.269	
Comptes de régularisations	490/491	53.127	
<b>PASSIF</b>		<b>21.044.076</b>	
<b>Capitaux Propres</b>	<b>10/15</b>	<b>12.859.247</b>	
Capital	10	6.720.218	
Primes d'émission	11	5.366.221	
Réserves consolidées	9910	(874.504)	
Ecart de consolidation négatifs	9912	1.646.217	
Subsides en capital	15	1.101	
<b>Intérêts de tiers</b>	<b>17/49</b>	<b>879.589</b>	
<b>Dettes</b>	<b>17/49</b>	<b>9.064.419</b>	
Dettes financières	17/49	6.100.387	
Dettes à un an au plus	42/48	2.907.544	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	347.081	
Dettes financières	43	34.684	
Dettes commerciales	44	697.965	
Acomptes reçus sur commandes	46	1.321.290	
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	342.410	
Autres dettes	47/8	163.114	
Comptes de régularisations	492/3	56.488	

## Compte de Résultat Consolidé

Compte de Résultat Consolidé		CODES	2021
Ventes et prestations	70/74	83.882.528	
Chiffre d'affaires	70	83.753.331	
Autres produits d'exploitation	74	129.197	
Couts des ventes et prestations	60/66 A	84.418.427	
Approvisionnements et marchandises	60	81.557.841	
Services et biens divers	61	1.670.011	
Rémunérations, charges sociales, pension	62	423.652	
Amortissements et réduction de valeur	630	98.318	
Amortissements sur stocks, commandes et créances commerciales	631/4	0	
Réductions sur stocks, commandes et créances commerciales	640/8	120.968	
Autres charges d'exploitation	9960	489.391	
Amortissements écarts de conso. positifs	66A	58.246	
Charges d'exploitation non récurrentes			
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>	<b>75</b>	<b>(535.899)</b>	
Produits financiers	75	75.504	
Produits des immobilisations financières	750	0	
Produits des actifs circulants	751	567	
Autres produits financiers	752/9	74.937	
Charges financières	65	369.470	
Charges des dettes	650	86.263	
Amortissement des écarts de conso. positifs	9961	245.352	
Autres charges financières	652/9	37.855	
<b>Bénéfice (perte) courant(e) avant impôts</b>		<b>(829.865)</b>	
Impôts sur le résultat	67/77	283.288	
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9975	15.450	
<b>Bénéfice (perte) Consolidé</b>	<b>9904</b>	<b>(1.097.702)</b>	
Part des tiers dans le résultat	9976/1	112.450	
Part du groupe dans le résultat	9976/2	(1.210.152)	

Le tableau ci-dessous reprend la contribution au résultat de chaque filiale consolidée :

31 Dec 2021 – EUR	TOTAL	W GROUP SA	W PARTNERS S&P	W PROPRIETES SRL	W CAPITAL SRL	
<b>Résultats sociaux</b>	<b>-766 951</b>	<b>-454 387</b>	<b>47 631</b>	<b>-1 372</b>	<b>-61 36</b>	
<b>Résultats sociaux consolidés (1)</b>	<b>-7 526</b>	<b>-454 387</b>	<b>47 631</b>	<b>-1 372</b>	<b>-61 36</b>	
<b>Retraitements intra-groupe (2)</b>	<b>-1 090 176</b>	<b>-1 275 917</b>	<b>-263 323</b>	<b>0</b>	<b>-203 579</b>	
Amortissement Ecart de consolidation et goodwill	-792 395	-2 517	-41 773		-203 579	
Dividendes	795 694		125 000			
Tantômes	-90 000			15 450		
Quote-part dans le résultat mis en équivalence	15 450					
Annulation réduction de valeur	632 500					
Correction valeur stock	-60 037					
Résultats consolidés (1) + (2)	-1 097 702	-561 905	21 308	-1 372	-209 716	
Résultats consolidés (%)	100%	53%	-2%	0%	19%	
Part des tiers	112 450	0	0	0	0	
<b>Part du Groupe Whitestone Group SA</b>	<b>-1 210 152</b>	<b>-581 905</b>	<b>21 308</b>	<b>-1 372</b>	<b>-209 716</b>	
31 Dec 2021 – EUR	GFN SA	GF1	TRESTONE SRL	ECOTYS SRL	ISOTCA BILBOUM SRL	ATIMA TRM
<b>Résultats sociaux</b>	<b>615 170</b>	<b>553 197</b>	<b>-1 340 271</b>	<b>107 375</b>	<b>-56 050</b>	<b>-252 108</b>
<b>Résultats sociaux consolidés (1)</b>	<b>615 170</b>	<b>553 197</b>	<b>-670 136</b>	<b>53 688</b>	<b>-28 025</b>	<b>-117 156</b>
<b>Retraitements intra-groupe (2)</b>	<b>-933 290</b>	<b>0</b>	<b>4 082 23</b>	<b>-147 652</b>	<b>-60 037</b>	<b>0</b>
Amortissement Ecart de consolidation et goodwill	-262 595		-224 277	-57 632		
Dividendes	-670 694					
Tantômes				-90 000		
Quote-part dans le résultat mis en équivalence			632 500			
Annulation réduction de valeur					-60 037	
Correction valeur stock						
Résultats consolidés (1) + (2)	-319 120	553 197	-261 913	-93 965	-89 062	-117 156
Résultats consolidés (%)	29%	-50%	24%	9%	8%	11%
Part des tiers	-152 174	264 623	0	0	0	0
<b>Part du Groupe Whitestone Group SA</b>	<b>-165 946</b>	<b>289 573</b>	<b>-261 913</b>	<b>-93 965</b>	<b>-89 062</b>	<b>-117 156</b>
Intégration globale sans tiers minoritaires						
Intégration globale avec tiers minoritaires						
Intégration proportionnelle (50% sauf ATIMA pour 46,5%)						

#### On constate que :

- le total des résultats sociaux affiche une perte de 786,951 EUR qui descend à 7,526 EUR si on ne prend en compte que le pourcentage consolidé ;
  - en tenant compte des retraitements intra-groupe, qui s'élevaient à 1,090,176 EUR, le résultat consolidé affiche une perte de 1,097,702 EUR ;
  - en enlevant la part des tiers de 112,0450 EUR, la perte consolidée part du groupe augmente à 1,210,152 EUR
- Si on exclut les éléments exceptionnels autour de la JV Trestone, dont la plupart sont des ajustements non-cash et off-off, la principale perte opérationnelle du groupe provient de la holding (454,387 EUR) à cause des coûts liés aux opérations capitalistiques qui ont été passés entièrement en charge (OPA, fusion, levées de fonds).

Les amortissements des écarts de consolidation totalisent 792,395 EUR et proviennent des goodwill payés sur les investissements (7,347,432 EUR) qui doivent être amortis comptablement sur cinq ans (6 mois en 2021). Si ceux-ci se trouvent à l'actif du bilan tandis que les goodwill se trouvent au passif (1,646,211 EUR),

Comme expliqué dans le message aux actionnaires, peu de dividendes remontent actuellement jusqu'au niveau de la holding à cause du remboursement des dettes d'acquisition. Seuls ceux versés par la filiale Whitestone Partners Sàrl, qui gère la SICAV-SIF Whitestone Investments, est-remonté (125,000 EUR).

Deux participations sont consolidées par mise en équivalence, European Capital Partners et Freedelly. Pour cette dernière, son résultat sur 2021 n'a été pris en compte car la clôture de l'exercice a lieu le 30 septembre et l'investissement n'a été réalisé qu'en décembre. Il est prévu de l'aligner au reste du groupe, à savoir le 31 décembre.

Quatre participations ne sont pas consolidées et sont reprises en valeur d'acquisition pour un total de 3,045,523 EUR :

- EMAsphere SA pour 2,503,734 EUR
- Koleop SA pour 74,909 EUR
- Newtree Impact SA pour 465,880 EUR
- Whitestone Investments SICAV-SIF pour 1,000 EUR

## Annexe aux comptes consolidés

Sans préjudice de l'application des règles d'évaluation reprises ci-dessous, les règles d'évaluation stipulées dans l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations sont également d'application.

Toutes les entités juridiques du Groupe faisant partie du périmètre de consolidation possèdent des règles d'évaluation comptables identiques.

### 1.1 Evaluation de l'actif

#### 1.1. Frais de débatement

Les frais de débatement sont évalués à leur valeur d'acquisition ; les frais de restructuration, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais de débatement et d'augmentation de capital sont portés à l'actif et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20% sauf s'il est jugé, selon les circonstances et par mesure de prudence, de les prendre en charges directement comme ce fut le cas en 2021.

Les frais d'émission d'emprunts sont activés et l'amortissement est réparti sur toute la durée de l'emprunt.

Les autres frais de débatement sont portés à l'actif et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les frais de restructuration sont activés et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

#### 1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ; les immobilisations incorporelles, autres que celles acquises de tiers, sont évaluées à leur coût de revient, dans la mesure où celui-ci ne dépasse

pas une estimation prudente établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

La durée de l'amortissement est fixée au cas par cas ; toutefois, si les amortissements de frais de recherche et de développement et de goodwill sont répartis sur plus de cinq ans, justification doit en être donnée.

La durée d'amortissement des licences et des logiciels varie entre 20% et 33,33%.

Les dotations d'amortissement se font au prorata temporis durant l'année d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

Les écarts de consolidation positifs sont amortis sur une durée de 5 ans. Le Conseil d'Administration a retenu la durée de 5 ans pour l'amortissement des écarts de consolidation positifs éventuels dans la mesure où c'est la période sur laquelle est estimé le retour sur investissement dans le cadre de l'acquisition de nouvelles filiales.

#### 1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, autres que celles engagées pour le paiement d'une rente viagère ou en vertu d'un contrat de location-financement ou de contrats similaires, sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de contrats similaires, sont portés à l'actif, à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la restitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

Est repris en valeur d'acquisition des biens acquis contre paiement d'une rente viagère, le capital nécessaire au moment de l'acquisition, pour assurer le service de la rente, augmenté du montant payé au comptant et des frais.

Suivant la nature des immobilisations corporelles acquises, le conseil d'administration décide au cas par cas pour chacune des acquisitions de l'exercice de la méthode d'amortissement ainsi que du taux applicable.

En règle, il sera fait application des taux généralement admis par l'Administration des Contributions Directes.

Sauf dérogations décidées, dans le cas d'espèce, par le conseil d'administration, les méthodes d'amortissement et 12/40 Nr. 046/731.030 CONSO 5.6 les taux applicables seront les suivants :

- Constructions : 5% linéaire
- Machines et outillages : 6,67% linéaire à 33,33% linéaire
- Petit matériel : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel de bureau : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel informatique : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Logiciels informatiques : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel promotionnel : 20% linéaire
- Voitures et véhicules utilitaires : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Leasing : 6,67% linéaire à 33,33% linéaire ou durée du contrat
- Aménagements en immeubles loués : 10% linéaire à 11,1% linéaire.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

#### 1.4. Immobilisations financières

Les participations et actions sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. La valeur d'acquisition des participations, actions ou parts requies en rémunération de rapports ne consistant pas en numéraire ou résultant de la conversion de créances, correspond à la valeur conventionnelle des biens et valeurs apportées ou des créances consenties. Toutefois, si cette valeur conventionnelle est inférieure à la valeur de marché des biens et des valeurs apportées ou des créances consenties, la valeur d'acquisition correspond à cette valeur supérieure de marché.

Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme élément constitutif des intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur base actualisée.

En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'émission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances, y compris les titres à revenu fixe, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### 1.5. Stocks

##### Matières premières, fournitures et marchandises

Les matières premières, fournitures et marchandises sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation à la valeur inférieure du marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des matières premières, fournitures et marchandises est déterminée conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, par une individualisation du prix de chaque élément.

##### Produits finis

Les produits finis sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture d'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation de la valeur inférieure de marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des produits finis est déterminée conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations par une individualisation du prix de chaque élément.

Les produits finis fabriqués par l'entreprise même, sont évalués à leur coût de revient.

Le coût de revient des produits finis comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

##### En-cours de fabrication

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au Groupe de produits;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

##### Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient, majoré compte tenu du degré d'avancement des travaux de fabrication, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Le coût de revient des commandes en exécution comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

#### 1.6. Créances à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances à plus ou à moins d'un an, qui ne sont pas reprises sous la rubrique « immobilisations financières », font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable déterminée conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

Des réductions de valeur complémentaires sont accordées sur des créances à plus ou moins d'un an pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

#### 1.7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les actions propres de l'entreprise sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les actions sont évaluées au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Les titres à revenus fixe sont évalués au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Lorsque le rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée selon le cas, en majoration ou

en réduction de la valeur d'acquisition des titres à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur une base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix de démission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Des réductions de valeur complémentaires sont actées pour tenir compte de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché.

## 2. Évaluation du passif

### 2.1. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir les pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou incertaines mais indéterminées quant à leur montant.

Outre les provisions, constituées conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, des provisions sont constituées, le cas échéant, pour couvrir d'autres risques et charges relatifs à :

- des engagements en matière de rente viagère ;
- des charges découlant de sûretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagements de tiers ;

- des charges découlant d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisations ;
- l'exécution de commandes passées ou reçues ;
- des fluctuations de prix ;
- des positions et marchés à termes en devises ou en marchandises ;
- des garanties ;
- des litiges en suspens.

Les provisions pour les risques et charges citées ci-dessus sont uniquement constituées en cas de risques prévisibles et de charges permanentes qui peuvent exercer une influence sur le résultat de l'exercice en cours ou des exercices suivants. Le montant des provisions est déterminé sur base d'une estimation objective des documents dont les risques et les charges ressortent.

### 2.2. Les impôts différés

Les impôts différés sur les subsides en capital et les plus-values réalisées sont initialement évalués au montant normal de taxation qui les aurait frappés, si ces subsides et plus-values avaient été taxés à charge de l'exercice au cours duquel ils ont été taxés. L'évaluation se fait sur base du taux d'imposition moyen.

Ils sont évalués sous déduction de l'effet des réductions d'impôts et immunitations dont il est probable, au moment où ces subsides et ces plus-values sont actés, qu'il résultera, dans un avenir prévisible, une diminution de la charge fiscale afférente à ces subsides et ces plus-values.

### 2.3. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entrepris dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location financement ou de contrat similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien objet du contrat.

### 2.4. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

### 2.5. Conversion de devises

Lorsque, à la date du bilan, des avoirs, des dettes et des engagements libellés en devises étrangères font partie des fonds propres de la société et que ces fonds propres sont soumis à l'impôt, ils sont convertis au cours de clôture du marché au comptant à la date du bilan ou du jour suivant de cotation.

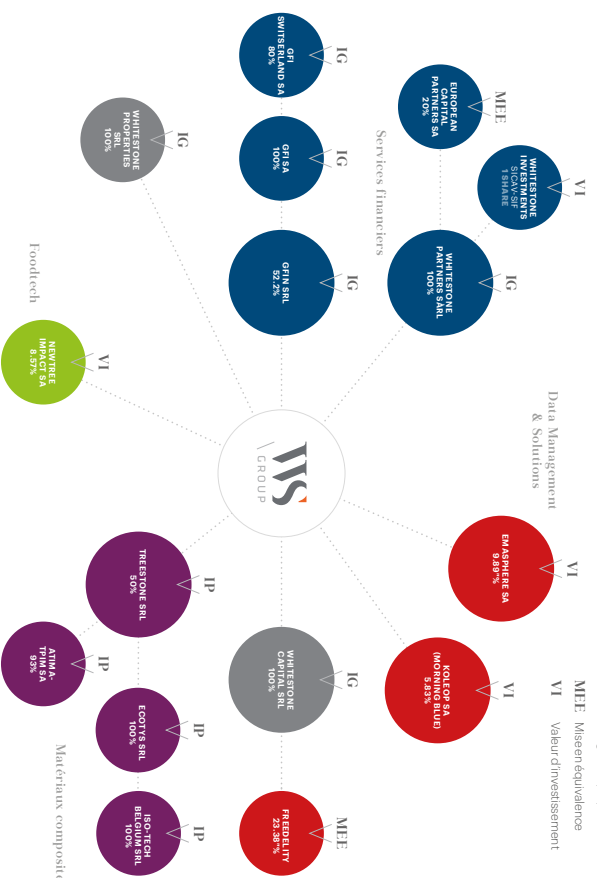
Les montants convertis des devises étrangères sont repris comme suit dans le résultat de l'exercice : les écarts de conversion positifs ne sont pas inclus dans le résultat de

l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés ; les écarts de conversion négatifs sont directement pris en charge au cours de l'exercice concerné.

Les comptes annuels des filiales libellés en devises étrangères sont convertis de la manière suivante :

- les actifs et passifs sont convertis au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique ;
- les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice ;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces principes sont portés à la rubrique **Écarts de conversion**.

## 3 Périmètre de consolidation





## Comptes statutaires au 31/12/2021 (EUR)

Bilan Statutaire	CODES	2021		2020
		12.091.445	433.583	
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs Immobilises Elargis</b>		<b>20/29</b>	<b>8.358.336</b>	<b>0</b>
Frais d'établissement	20		0	0
Immobilisations incorporelles	21		47.904	0
Immobilisations corporelles	22/27		218.923	0
Installations, machines et outillage	23		2.312	0
Mobilier et matériel roulant	24		28.545	0
Autres immobilisations corporelles	26		188.067	0
Immobilisations financières	28		8.091.508	0
Entreprises liées	280/1		8.091.508	0
<b>Actifs Circulants Restreints</b>		<b>3.733.109</b>	<b>433.583</b>	
Créances à un an au plus	40/41		73.251	250.252
Créances commerciales	40		27.611	186
Autres créances	41		45.640	250.065
Placements de trésorerie	50 :53		375.950	0
Valeurs disponibles	54/58		3.274.715	183.332
Comptes de régularisations	490/491		9193	0
<b>PASSIF</b>		<b>12.091.445</b>	<b>433.583</b>	
<b>Capitaux Propres</b>		<b>10/15</b>	<b>11.967.700</b>	<b>393.945</b>
Capital	10		6.720.218	70.000
Capital souscrit	100		6.720.218	70.000
Primes d'émission	11		5.366.221	0
Réserves	13		345.684	152.287
Réservé légale	130		34.542	34.542
Réserves indisponibles	131		311.142	117.745
Bénéfice / Perte reporté	140/141		(464.424)	171.658
<b>Dettes</b>		<b>140/141</b>	<b>(464.424)</b>	<b>171.658</b>
Dettes à un an au plus	42/48		122.358	39.631
Dettes commerciales	44		116.359	36.756
Dettes fiscales, salariales et sociales	45		3.096	0
Autres dettes	47/8		2.903	2.875
Comptes de régularisations	497/3		1.387	7

## Compte de Résultat Statutaire

Compte de Résultat Statutaire	CODES	2021		2020
		70/74	87,535	1,770
Ventes et prestations	70/74		87,535	1,770
Chiffre d'affaires	70		86,472	1,770
Autres produits d'exploitation	74		1,063	0
Couts des ventes et prestations	60/64		665,573	(191,006)
Services et biens divers	61		639,649	58,501
Rémunérations, charges sociales, pension	62		4,489	0
Amortissements et réduction de valeur	630		19,769	0
Réductions sur stocks, commandes et créances commerciales	631/4			(250,000)
Autres charges d'exploitation	640/8		1,666	492
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>		<b>640/8</b>	<b>(578,039)</b>	<b>192,776</b>
Produits financiers	75		127,195	6,205
Produits des immobilisations financières	750		125,000	0
Produits des actifs circulants	751		567	6,205
Autres produits financiers	752/9		1,627	0
Charges financières	65		3,543	9,880
Charges des dettes	650		4,38	2,500
Autres charges financières	652/9		3,105	7,380
<b>Bénéfice (perte) courant(e) avant impôts</b>			<b>(454,387)</b>	<b>189,102</b>
Impôts sur le résultat	67/77		0	23
<b>Bénéfice (perte) Consolidé</b>			<b>(454,387)</b>	<b>189,079</b>

Les comptes 2020 ne repréentent que l'activité de Evadix et, à ce titre, ne sont pas comparables à ceux de 2021 qui repréentent le mois d'activité du Groupe en sus de l'activité de Evadix réalisée au cours du premier semestre 2021.

Les éléments à mettre en avant sont les suivants:

- le chiffre d'affaires provient principalement de la refacturation de prestations intra-groupe avec Whitestone Partners Sàrl ;
- les services et bien divers comprennent les prestations facturées au travers de sociétés de management. La majorité des couts est liée à des prestataires externes dans le cadre des opérations capitalistiques (OPA sur Evadix, fusion avec Evadix, levées de fonds)
- le produit financier correspond au dividende payé par Whitestone Partners Sàrl.

## Whitestone Group SA

Frédéric Pouchain \ CEO  
f.pouchain@whitestone.eu

Route de Genvai  
1380 Lasne  
RPM Brabant Wallon 0467.731.030

**[www.whitestone.eu](http://www.whitestone.eu)**

Ticker: ROCK (Euronext Bruxelles)

\ GROUP



Whitestone